

**ANFH AUVERGNE**

26 rue Le Corbusier
ZAC des Acilloux
63800 Cournon D'Auvergne cedex

ANFH RHÔNE

75 cours Emile Zola
BP 22174
69603 Villeurbanne Cedex

ANFH ALPES

26 Rue Gustave Eiffel
Quartier Bouchayer Viallet
38000 Grenoble

Le 27 mars 2019

OBJET : Projet Métiers-
compétences Auvergne
Rhône-Alpes

Réf. Annie
MERRIAUX
Conseillère
Formation

Madame, Monsieur,

Afin d'apporter aux établissements de la région Auvergne Rhône-Alpes une meilleure visibilité sur les métiers et compétences dans la Fonction Publique Hospitalière, le Conseil Régional Stratégique et de Gestion de l'ANFH a voté la mise en place, sur la période 2019, **d'un projet « Métiers-compétences » via la réalisation d'une cartographie non médicale et médicale des métiers Auvergne Rhône-Alpes** (prise en charge financière de ce projet par l'ANFH).

Cette cartographie régionale a pour objectifs de permettre aux établissements de :

1. **Disposer d'une meilleure connaissance des métiers et des besoins en compétences ainsi que des métiers sensibles ;**
2. **Développer le volet « prévisionnel » de la gestion des ressources humaines dans les établissements (accompagnement des mobilités, secondes parties de carrière, adaptation à l'emploi au retour dans l'établissement...)** ;
3. **Identifier de nouvelles réponses correspondant aux besoins de professionnalisation et de formation : enrichissement de votre plan de formation, ciblage de publics plus opérant (ex : proposer aux agents techniques des formations plus adaptées), passerelles...**
4. **Disposer d'un référentiel commun, et ainsi, favoriser les synergies entre établissements : homogénéité plus forte dans la représentation des métiers, clarification de notions (métier, poste, fonction...), travaux sur des solutions inter-établissements pour les métiers en tension**

Ainsi, nous vous proposons de compléter et signer la lettre d'engagement ci-jointe afin de vous inscrire dans le projet et identifier une personne référente dans votre établissement. (A retourner à votre Délégation ANFH avant le **2 mai 2019**)

Le principe technique se veut simple et facilitateur tout en garantissant la propriété et la sécurisation des données des établissements. Pour mener à bien cette démarche, l'ANFH vous propose ainsi un appui technique et méthodologique via une **plateforme web**

sécurisée « Métiers-compétences » ainsi qu'une **hotline téléphone et mail** gérée par BVA et le cabinet Grand Angle (consultant GPMC).

Nous vous informons également que les données RH communiquées, vous permettront d'obtenir **un retour optimisé et fiable de manière instantanée** (dès validation des affectations métiers).

Par ailleurs, à l'issue du projet régional, **votre établissement aura la possibilité de mettre à jour sa cartographie des métiers de manière automatisée autant de fois qu'il le souhaite** directement depuis la plateforme avec une mise à jour instantanée des livrables.

Nous comptons sur votre implication dans cette transmission de données, afin de mieux appréhender les besoins en compétences de la Fonction Publique Hospitalière de demain.

Dans l'attente de votre participation, vous en remerciant, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

La Présidente Régionale

Christelle SERILLON

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by a horizontal line extending to the right.